

Annexe II

(*Annexe VII* de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux)

Annexe VII

(version à jour de l'arrêté du 5 décembre 2025)

ÉQUIVALENCES DE COMPÉTENCES ET ALLÈGÈMENTS DE FORMATION POUR L'ACCÈS AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

[Article 14 de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux](#)

"Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié susvisé, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- 1° Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- 2° Le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- 3° Le diplôme d'État d'ambulancier ;
- 4° Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- 5° Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- 6° Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles ;
- 7° Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- 8° Le titre professionnel d'agent de service médico-social.

Les personnes susmentionnées bénéficient des mesures d'équivalences ou d'allègement de suivi ou de validation de certains blocs de compétences selon les modalités fixées à l'annexe VII du présent arrêté.

Leur parcours de formation et les modalités d'évaluation des blocs de compétences ou des compétences manquantes en vue de l'obtention du diplôme d'État d'aide-soignant sont définis dans ladite annexe. "

[Les titres et diplômes ci-dessous sont concernés par la présente annexe VII. Les tableaux d'équivalences détaillent les volumes horaires et les modalités d'évaluation correspondantes.](#)

DE AP 2005 : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (ancien référentiel relevant de l'arrêté du 16 janvier 2006)

DE AP 2021 : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (référentiel relevant de l'arrêté du 10 juin 2021)

BAC PRO ASSP 2011 : Baccalauréat professionnel spécialité "Accompagnement Soins et Services à la Personne" option A "à domicile", option B "en structure" (arrêté du 11 mai 2011)

BAC PRO ASSP 2022 : Baccalauréat professionnel spécialité "Accompagnement Soins et Services à la Personne" (arrêté du 2 février 2022)

BAC PRO SAPAT 2011 : Baccalauréat professionnel spécialité "Services aux personnes et aux territoires" (arrêté du 22 août 2011)

BAC PRO SAPAT 2022 : Baccalauréat professionnel spécialité "Services aux personnes et animation dans les territoires" (arrêté du 4 avril 2022)

ADVF : Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (arrêté du 11 janvier 2021)

ASMS : Titre professionnel d'agent de service médico-social (arrêté du 10 juillet 2020)

DE AES 2016 : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (arrêté du 29 janvier 2016)

Les personnes titulaires des diplômes d'État d'aide médico-psychologique (AMP) ou d'auxiliaire de vie sociale (AVS) sont titulaires de droit du DEAES 2016

DE AES 2021 : Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (fusion des spécialités ; arrêté du 30 août 2021)

ARM : Diplôme d'assistant de régulation médicale (référentiel relevant de l'arrêté du 19 juillet 2019)

AMBULANCIER 2006 : Diplôme d'État d'ambulancier (référentiel relevant de l'arrêté du 26 janvier 2006)

AMBULANCIER 2022 : Diplôme d'État d'ambulancier (référentiel relevant de l'arrêté du 11 avril 2022)

Fiches parcours : les contenus de formation théorique et en milieux professionnels (stages) ainsi que les modalités d'évaluation sont consultables sur le site du ministère chargé de la santé.

Équivalences de blocs de compétences vers DEAS 2021 (niveau 4)

Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	DEAP 2021 (niveau 4)			DEAP 2006 (niveau 3)		
				Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les ajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	1 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147	Aligement de formation	70	Étude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	Aligement de formation	84	Étude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
		Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21	Aligement de formation	7		Aligement de formation	14	
		Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77	Aligement de formation	14	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel	Aligement de formation	28	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182	Aligement de formation	56		Aligement de formation	70	
		Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	Équivalence			Équivalence		
		Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Équivalence			Équivalence		
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21	Équivalence totale		Pas d'évaluation		21	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
		Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés		Équivalence totale					
		Module 9. - Traitement des informations	35	Équivalence totale			Équivalence totale		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Équivalence totale		Pas d'évaluation			Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
		Total heures formation théorique	770		224			329	
		% parcours complet théorique			29%			43%	
Durée formation théorique en semaines			22		6,4			9,4	
Durée formation clinique en semaines			22		7			7	
Total heures formation clinique			770		245			245	
Total heures formation			1540		469			574	

Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	BAC PRO ASSP 2022 (niveau 4)			BAC PRO ASSP 2011 (niveau 4)		
				Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Accompagnement Pédagogique individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
		Module 2. Reperage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21						
		Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77	Allègement de formation	56	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5. Évaluation des compétences en milieu professionnel. Attestation formation gestes et soins niveau 2.	77	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5. Évaluation des compétences en milieu professionnel. Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2.	
			182		182		182		
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	Module 4. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	35	Allègement de formation	21			35	
		Module 5. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	70	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 6. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	21	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
		Module 7. - Traitement des informations	35	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques		Module 8. - Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
		Total heures formation théorique	770		336		371		
		% parcours complet théorique		44%		48%			
		Durée formation théorique en semaines	22		9,6		10,6		
		Durée formation clinique en semaines	22		10		10		
Total heures formation clinique	770		350		350				
Total heures formation	1540		686		721				

Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	BAC PRO SAPAT 2022 (niveau 4)			BAC PRO SAPAT 2011 (niveau 4)		
				Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Accompagnement Pédagogique individualisé (API)	35		35				
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7				
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35				
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
		Module 2. Reperage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21						
		Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77		77	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5. Évaluation des compétences en milieu professionnel		Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5. Évaluation des compétences en milieu professionnel	
		Module 4. - Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182		182	Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2		Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35		35				
		Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70						
		Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21	Équivalence totale		Pas d'évaluation	Équivalence totale	Pas d'évaluation	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés							
		Module 9. - Traitement des informations	35		35	Évaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel. Évaluation des compétences en milieu professionnel		Évaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel. Évaluation des compétences en milieu professionnel	
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70		70	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée		Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée	
			770		511				
Total heures formation théorique			770		511			70	
% parcours complet théorique					66%				
Durée formation théorique en semaines			22		14,6			14,6	
Durée formation clinique en semaines			22		14			14	
Total heures formation clinique			770		490			490	
Total heures formation			1540		1001			1001	

Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Titre professionnel ADNF (niveau 3)			Titre professionnel ASMS (niveau 3)		
				Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les ajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Accompagnement Pédagogique individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147	Alègement de formation	98	Étude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	Alègement de formation	98	Étude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
		Module 2. Reperage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21	Dispense de formation			Alègement de formation	14	
		Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77		77	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5		77	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4. Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
		Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182		182	Évaluation des compétences en milieu professionnel Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2		182	Évaluation des compétences en milieu professionnel Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	Dispense de formation			Alègement de formation	35	
		Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Dispense de formation			Alègement de formation	35	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
		Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21		21	Évaluation des compétences en milieu professionnel		21	Évaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35		35	évaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel	Équivalence totale		Pas d'évaluation
		Module 9. - Traitement des informations	35	Alègement de formation	28	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	Alègement de formation	14	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Alègement de formation	49		Alègement de formation	49	
		Total heures formation théorique	770		567			602	
		% parcours complet théorique			74%			78%	
		Durée formation théorique en semaines	22		16,2			17,2	
		Durée formation clinique en semaines	22		17			17	
		Total heures formation clinique	770		595			595	
		Total heures formation	1540		1162			1197	

Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	DEAES 2021 fusion spécialités (niveau 3)			DEAES 2016 Spécialités (niveau 3)			ARM 2019 (niveau 4)		
			Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation
		Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35	35		35	35		35	35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7	7		7	7		7	7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35	35		35	35		35	35	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les ajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (<i>Module spécifique AS</i>)	147	98	Étude de situation Évaluation des compétences en milieu professionnel	Aligement de formation	98	Étude de situation Évaluation des compétences en milieu professionnel	147	147	Étude de situation Évaluation des compétences en milieu professionnel
		Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (<i>Module spécifique AS</i>)	21	14		Aligement de formation	14		Dispense de formation		
		Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (<i>Module spécifique AS</i>)	77	63	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4	Aligement de formation	77	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4	Aligement de formation	21	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (<i>Module spécifique AS</i>)	182	161	Évaluation des compétences en milieu professionnel	Aligement de formation	161	Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	161	Évaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	
		Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35		Pas d'évaluation	Équivalence			35		
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70		Pas d'évaluation	Équivalence		Pas d'évaluation	21	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée	
		Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21	21	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée	Aligement de formation	21	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée	21	Évaluation des compétences en milieu professionnel	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35	21	Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	Aligement de formation	21	Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	35	Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	
		Module 9. - Traitement des informations	35		Pas d'évaluation	Équivalence		Pas d'évaluation		Pas d'évaluation	
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70		Pas d'évaluation	Aligement de formation		Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée	35	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée	
			770	455			553		553		
						59%			72%		
		Durée formation théorique en semaines	22	13			15,8		15,8		
		Durée formation clinique en semaines	22	12			12		17		
		Total heures formation clinique	770	420			420		595		
		Total heures formation	1540	875			973		1148		

Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Ambulancier 2022 (niveau 3)			Ambulancier 2006 (niveau 3)		
				Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation	Équivalences et dispenses	Parcours de formation	Évaluation Validation
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les ajustements nécessaires 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Accompagnement Pédagogique individualisé (API)	35		35				
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7				
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35				
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147	Allègement de formation	126	Étude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	147	Étude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	
		Module 2. Reperage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21	Allègement de formation	14	Pas d'évaluation	21	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel	
		Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77	Équivalence		Pas d'évaluation	35		
		Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182	Allègement de formation	147	Étude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel	168		
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	Équivalence		Pas d'évaluation			
		Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Allègement de formation	21	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	21	Étude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	
		Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21	Allègement de formation	21	Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel	21	Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35	Allègement de formation	7	Pas d'évaluation	21	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	
		Module 9. - Traitement des informations		Équivalence		Pas d'évaluation		Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Allègement de formation	35	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	49	Étude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	
		Total heures formation théorique	770		448		574		
		% parcours complet théorique						75%	
		Durée formation théorique en semaines	22					16,4	
		Durée formation clinique en semaines	22		14			17	
		Total heures formation clinique	770		490			595	
		Total heures formation	1540		938			1169	